



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE DÉCISION

*Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil communautaire
(Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)*

Décision N° CC-DEC-2026-005

10 juillet 2026

Service en charge du dossier : Commande publique

OBJET : MARCHÉ ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Vu la délibération n° CC DEL-2026-067, en date du 07 mai 2026, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président ;

Considérant le lancement du marché en procédure adaptée pour l'achat d'un tracteur pour les services techniques ;

Vu la proposition de la Commission consultative réunie le 09 juin 2026 ;

Le Président de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer le marché à la l'entreprise AUNAY AGRI.

ARTICLE 2 :

De signer le marché correspondant. L'offre retenue est la suivante, selon le BPU :

- Tracteur X5.100 MC CORMICK avec chargeur N4S QUICKE : 80 330.00 € HT

En options :

- Multi benne S+200 Euro + joues latérales : 2 400.00 € HT
- Broyeur d'accotement LAGARDE MZ III 180 : 9 200.00 € HT
- Contre poids 1.20m : 900.00 € HT

TOTAL : 92 830.00 € HT
 111 396.00 € TTC

Reprise de notre tracteur actuel, CLAAS Celtis avec chargeur, dans l'état, avec broyeur DESVOYS, benne trois points DESVOYS et multi benne MX pour 3 000.00 € net.

TOTAL : 3 000.00 € TTC

ARTICLE 3 :

De communiquer cette décision au Conseil communautaire lors de la prochaine réunion.

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du président de la collectivité dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Un recours contentieux peut également être exercé devant le tribunal administratif compétent, ou via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision.

Certifiée exécutoire après transmission à
la Préfecture de CAEN et publication par
voie d'affichage

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20260710-DEC-2026-005-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2026
Publication : 22/07/2026

Pour extrait certifié conforme
le Président

